

# Au cœur de notre **COMMUNAUTÉ**

Politique des Familles et des Aînés  
de la MRC des Pays-d'en-Haut

## **PLAN D'ACTION** **Ville de Sainte-Adèle** **2020-2022**



# Mise en contexte

Sainte-Adèle est la ville la plus peuplée de la MRC des Pays-d'en-Haut. Sa croissance démographique et sa vitalité économique sont le résultat d'un boom remarquable observé ces dernières années. Sainte-Adèle attire de plus en plus de jeunes familles et de retraités actifs qui apprécient la proximité de la nature, l'accès à la propriété, l'abondance des services et des commodités, ainsi que la qualité de vie.

Cette politique assurera le bien-être, la sécurité et l'épanouissement des aînés et des familles adéloises, tout en favorisant la qualité de vie de la collectivité et en privilégiant le concept de vieillissement actif et les saines habitudes de vie.

## Vision

Cette politique incarne et promeut une vision énoncée par les citoyens, et ancrée dans leur communauté : « **Les familles et les aînés font partie intégrante de la vitalité de notre territoire, de nos communautés** ».

**Ainsi, dès l'adoption de sa Politique des Familles et des Aînés, la Ville de Sainte-Adèle s'engage à :**

- ✓ S'assurer de la réalisation des actions prévues au plan d'action triennal de la Politique des Familles et des Aînés;
- ✓ Exercer son rôle de catalyseur auprès des partenaires pour l'instauration de services et de mesures en faveur des familles et des aînés;
- ✓ Accueillir l'apport citoyen dans son processus décisionnel courant.

## Définitions

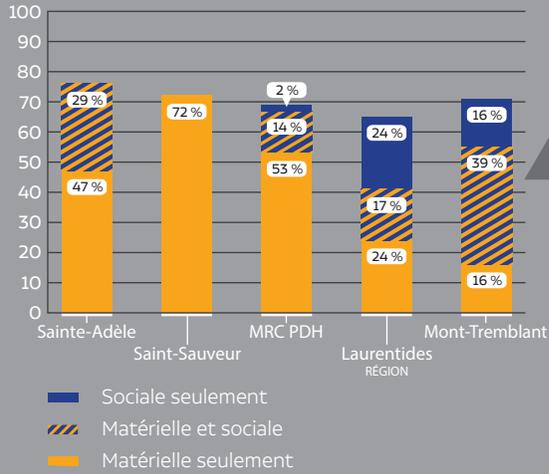
**FAMILLE** Ancrée dans une dimension intergénérationnelle, la famille représente toute association de personnes liées entre elles par des liens de parenté, de consentement mutuel ou par la recombinaison familiale.

**AÎNÉ** Toute personne âgée de 55 ans et plus issue de plusieurs générations ayant des habitudes, des situations de vie, des valeurs et des besoins différents, formant ainsi un groupe hétérogène.



# Défavorisation

## Défavorisation matérielle et sociale



## Personnes isolées

**53 %** PERSONNES VIVANT SEULES ET MONOPARENTALES  
38 % vivent seuls, 15 % monoparentaux

## Coût de l'habitation

**+1 de ménage sur 4** CONSACRE **+ de 30%** de son revenu pour se loger

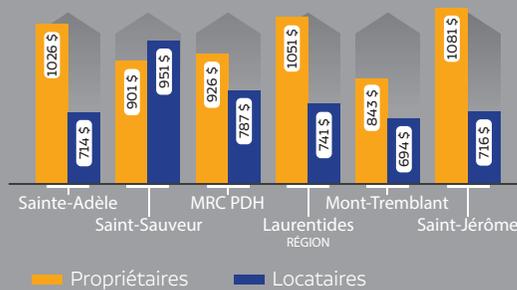
**890 MÉNAGES LOCATAIRES** (45 % des locataires)

**870 MÉNAGES PROPRIÉTAIRES** (20 % des propriétaires)

## Valeur médiane des résidences par unité de logement (K\$)



## Coûts mensuels médians d'habitation



## VILLE DE SAINTE-ADÈLE

### Problématiques

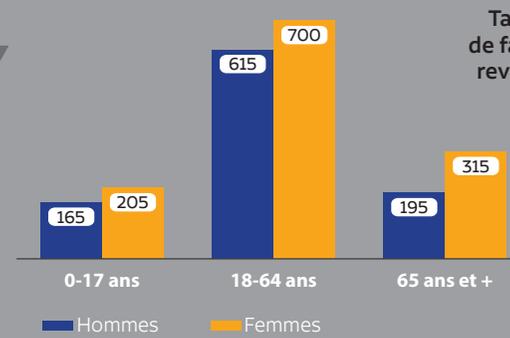
- Faible disponibilité de logement locatif.
- Services locaux soutenus par l'implication bénévole.
- Immobilier à adapter au vieillissement de la population.
- Les aînés comme les familles ont des intérêts diversifiés, parfois méconnus.
- La localisation des espaces publics doit favoriser l'accès par tous.
- La route 117 rend difficile la sécurisation des piétons.

### Objectifs

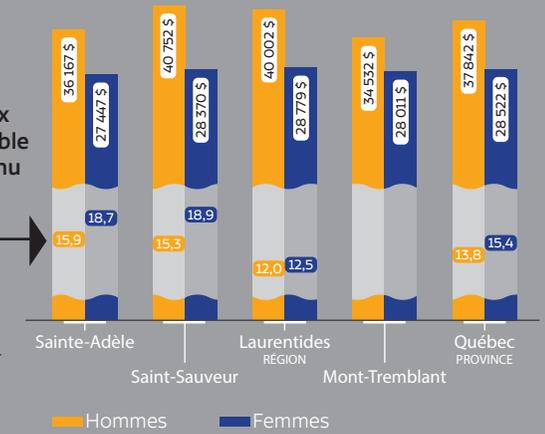
- Favoriser la solidarité intergénérationnelle et le sentiment d'appartenance (à la communauté).
- Mieux adapter les activités aux besoins (réels) des familles, jeunes et aînés.
- Assurer l'accessibilité à des parcs de proximité.
- Bonifier l'aménagement urbain afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens.
- Favoriser l'accès à la propriété (de type familiale, aux citoyens ayant des besoins particuliers).
- Contribuer à développer une mentalité de transport collectif auprès des utilisateurs potentiels.
- Exercer une vigilance constante, favorisant le sentiment de sécurité sur l'ensemble du territoire.
- Améliorer la diffusion de l'information auprès des aînés et des familles.

# Revenus

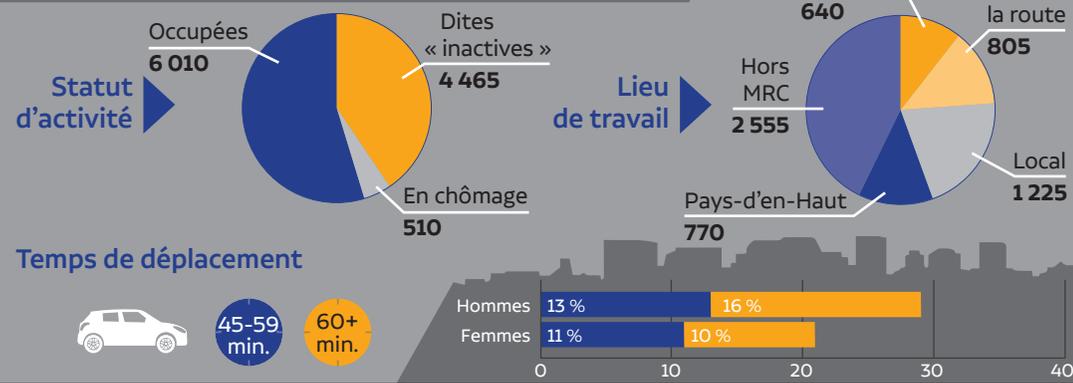
## Personnes sous le seuil de faible revenu selon l'âge



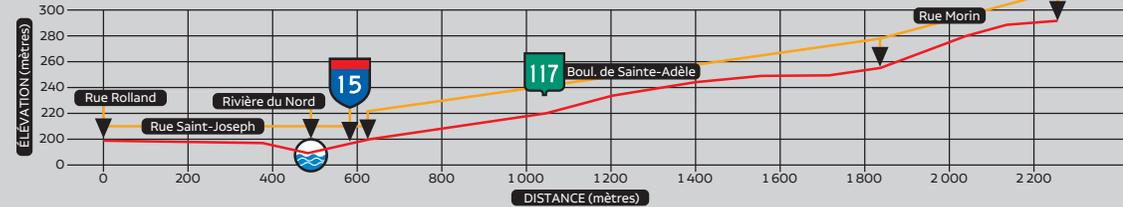
## Salaire annuel brut médian



# Situation et lieu de travail



## Obstacles à la mobilité active



# PLAN D'ACTION DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE 2020-2022

### MILIEU DE VIE ET HABITATION

- Favoriser l'établissement d'un réseau structuré d'entraide entre les résidents.
- Répertorier les organismes susceptibles d'aider à l'entretien et au maintien du bien immobilier.

### PARTICIPATION CITOYENNE ET INCLUSION SOCIALE

- Mettre en place différents moyens pour aider au recrutement des bénévoles.
- Organiser une cueillette de dons offerts par les citoyens lors de la journée de la famille.
- Organiser une activité spéciale pour les naissances à Sainte-Adèle.

### VIE COMMUNAUTAIRE

- Développer des forums où les jeunes pourront exprimer leurs attentes et de leurs besoins.

- Organiser des ateliers de partage d'expertise entre les jeunes et les aînés.
- Soutenir la mise sur pied d'un programme d'aide aux devoirs pour les jeunes, par des aînés.

### COMMUNICATION ET INFORMATION

- Diffuser la liste des organismes locaux.
- Publiciser les activités familiales des organismes communautaires.
- Diffuser, une fois l'an, les mesures identifiées dans la politique citoyenne réalisées en cours d'année.

### AMÉNAGEMENT URBAIN, PARCS ET ESPACES VERTS

- Bonifier l'éclairage dans les endroits publics, stationnements, parcs, etc.
- Rajouter des bancs aux endroits pertinents à la qualité de vie des aînés.

- Favoriser la plantation d'arbres matures, dans les parcs et lieux publics pour créer des aires ombragées.

### MOBILITÉ ET TRANSPORT

- Encourager le co-voiturage et identifier des aires de stationnements incitatifs.
- Développer le réseau cyclable municipal et favoriser son accès sécuritaire au départ de secteurs résidentiels.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Faire la promotion de la trousse de survie 72 heures.
- Aménager le lac Rond pour la pratique de la nage en eau libre de façon sécuritaire.
- Avec Prévoyance envers les aînés, assurer une formation de personnes dans tous les secteurs de la ville.

# Plan d'action de la MRC

## Les services locaux au cœur de nos communautés

- F** Maintenir les visites VIP pour les nouveaux parents dans l'ensemble de la MRC.
- I** Poursuivre le projet de Maison des grands-parents.
- I** Développer un volet MRC de l'Accorderie.
- A** Poursuivre le projet de Maison de soins palliatifs et de Maison de répit pour les proches aidants.
- U** Favoriser l'accès aux activités de loisirs et de plein air à l'ensemble des résidents, par des incitatifs économiques, dans un esprit de concertation et de complémentarité.
- F** S'assurer de l'inscription régulière, à l'ordre du jour du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides, de la situation des commissions scolaires et des services éducatifs.
- U** Produire une étude d'impact portant sur l'effet des dérèglements climatiques sur l'économie du territoire de la MRC : vitalité des milieux, impact sur les entreprises et les emplois.
- U** Brosser un portrait exhaustif du marché des emplois occupés par nos résidents et des impacts sur ces derniers.

## L'habitation abordable au cœur de nos communautés

- U** Mettre en place et promouvoir une Politique de développement de l'habitation abordable.
- U** Créer un Programme de soutien à l'accès à la propriété, avec la participation de l'entreprise privée.
- U** Identifier les impacts et les solutions en matière d'habitation abordable et d'accès à la propriété.

## Le transport et la mobilité au cœur de nos communautés

- U** Planifier et intégrer l'accès en transport actif et collectif au site du complexe sportif.
- U** Diffuser et promouvoir, auprès de la population et des organismes, les initiatives développées par les organisations de transport.
- A** Sensibiliser les municipalités aux enjeux de l'accessibilité universelle, pour les aînés et personnes à mobilité réduite, afin d'assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité.

## La sécurité au cœur de nos communautés

- A** Assurer la pérennité du programme des Éclaireurs et Sentinelles.
- U** Prioriser le soutien aux initiatives en saine alimentation de proximité et aux actions de sécurité alimentaire.
- U** Documenter les enjeux de vulnérabilité sociale ainsi que la réponse adéquate en services dans la MRC.

## La participation citoyenne et l'inclusion sociale au cœur de nos communautés

- U** Établir les processus menant à un budget participatif dans la MRC.
- F** Ouvrir le Comité Familles à la participation et à la présence virtuelle des parents pour favoriser leur implication dans le développement de projets.

### LÉGENDE

- A** Aînés
- F** Familles
- I** Intergénérationnelle
- U** Universelle



# MERCI!

La Ville de Sainte-Adèle et la MRC des Pays-d'en-Haut tiennent à saluer et remercier toutes les personnes qui ont pris part à la démarche de révision et qui ont permis de rendre possible la présente politique :

- Le comité consultatif de la démarche familles et aînés de Sainte-Adèle;
- Les élus responsables des Questions des Familles et des Aînés (RQF & RQA) et le personnel des municipalités participantes;
- Les organisatrices communautaires et les agentes des saines habitudes de vie du CISSS des Laurentides;
- Les organismes et les concertations qui ont participé activement aux travaux de révision;
- M. Gabriel Dagenais, chargé de projet de la MRC, qui a su informer et coordonner les consultations et les adoptions des plans d'action dans les neuf municipalités locales;
- Sans oublier les familles et les aînés qui ont hautement contribué aux travaux de révision, en faisant don de leur temps et en partageant leur expérience et leurs souhaits.



En partenariat avec :



La Politique des Familles et des Aînés de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut a été adoptée par le conseil de la MRC le 27 novembre 2019. Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien technique du Carrefour action municipale et famille et à la collaboration financière du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut.

Pour la version complète et le suivi détaillé, rendez-vous au :  
[ville.sainte-adele.qc.ca](http://ville.sainte-adele.qc.ca)



Imprimé sur du Rolland Enviro100,  
contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

*Le masculin est utilisé  
dans le seul but d'alléger le texte.*